



# Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

Distr. limitée  
11 novembre 2009  
Français  
Original: anglais

---

## Troisième session

Doha, 9-13 novembre 2009

### Maroc et Panama: projet de décision

### Lieu de la quatrième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

La Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, rappelant la résolution 47/202 A de l'Assemblée générale en date du 22 décembre 1992 concernant le plan des conférences, tenant compte de l'article 3, paragraphe 2, et de l'article 6 de son règlement intérieur, et se félicitant de l'offre du Gouvernement marocain d'accueillir sa quatrième session et de l'offre du Gouvernement panaméen d'accueillir sa cinquième session, décide que sa quatrième session se tiendra au Maroc en 2011 et sa cinquième session au Panama en 2013.

